



## 4. LES COOPÉRATIVES DE COMMERÇANTS DÉTAILLANTS

CHIFFRES CLÉS  
2012 :

**80** coopératives  
**30 815** entrepreneurs  
associés  
**145** enseignes  
détenues et  
**41 218** établissements  
**510 800** salariés  
**138,2** milliards d'euros  
de chiffre d'affaires  
global  
**29 %** du commerce  
de détail

### **Le Commerce Associé, entreprendre autrement en réseau**

Les groupements de commerçants associés sont constitués par des entrepreneurs indépendants, associés au sein d'un groupement, dans le but de mutualiser leurs moyens et leur savoir-faire pour construire, ensemble, un projet collectif. Propriétaires de leurs affaires et de leur réseau/ enseigne, ils en sont les acteurs et les décideurs.

On dénombre 80 groupements du Commerce Associé ayant une stature nationale ainsi qu'une multitude de regroupements régionaux plus difficilement quantifiables. Dans plus de 90% des cas, les groupements sont organisés sous forme coopérative. Dans les autres cas, il s'agit d'un autre statut juridique (GIE, SA,...) qui empreinte tout ou partie des principes coopératifs.

Les coopératives de commerçants sont essentiellement présentes dans les secteurs du commerce de détail (alimentaire, sports, optique, bricolage, équipement de la maison, pharmacie, ...) mais aussi, et de plus en plus, dans les services (immobilier, hôtellerie, services à la personne, conseils aux entreprises,...).

Motivés par des valeurs telles que la solidarité, le partage, la démocratie, les réseaux du Commerce Associé sont un modèle d'organisation qui attire de plus en plus d'entrepreneurs ou de salariés de très nombreux secteurs. Ce sont à ce jour plus de 30 000 entrepreneurs qui ont opté pour cette forme d'organisation. Un système qui a fait ses preuves et qui représente aujourd'hui plus de 29% du commerce de détail français.

### **Structure nationale :**

Fédération des enseignes du Commerce Associé  
[www.commerce-associe.fr](http://www.commerce-associe.fr)



**Guy Leclerc,**  
président de la  
Fédération des  
enseignes du  
Commerce  
Associé (FCA),  
ancien  
président  
d'Intersport

### **Transmettre en coopérative, mutualiser, partager les savoir-faire : une force pour les commerçants.**

« Véritable ascenseur social, le Commerce Associé offre de multiples opportunités à des personnes salariées qui veulent évoluer en devenant chefs d'entreprise, propriétaires de leur propre point de vente. Une force qui se traduit et se perpétue notamment par un système de parrainage et la création de coopératives financières. Dans le Commerce Associé le parrainage revêt de nombreuses formes et non des moindres. Il peut aller du parrainage financier où un chef d'entreprise se porte personnellement caution auprès des organismes financiers du nouvel acquéreur à l'accompagnement et aux conseils pour le démarrage et le développement de son entreprise. Il lui fait ainsi bénéficier, bénévolement, de sa propre expérience et le dote des meilleurs atouts pour la réussite de sa propre entreprise. Car devenir entrepreneur est avant tout une aventure humaine. Rejoindre un groupement c'est non seulement apprendre à développer un métier de commerçant, de chef d'entreprise, mais c'est également intégrer un système de valeurs. »